

INTERET COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LUYS EN BEARN

Vu l'article L.5214-16-IV du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant que l'exercice des compétences mentionnées aux I et II de l'article L.5214-16 du CGCT est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire,

Considérant que la définition de l'intérêt communautaire fixe la ligne de partage entre les interventions respectives des communes et de la communauté,

Considérant que cet intérêt est déterminé à la majorité des deux tiers du conseil de la communauté de communes au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté prononçant le transfert de compétence et qu'à défaut, la communauté de communes exerce l'intégralité de la compétence transférée,

Considérant que cette définition de l'intérêt communautaire n'est pas figée et pourra être enrichie par d'autres objectifs ou projets correspondants aux nouveaux enjeux auxquels la Communauté de communes pourra être confrontée au cours de son existence,

Considérant donc la nécessité d'adapter la définition de l'intérêt communautaire,

Il vous est proposé la rédaction suivante de la notion d'intérêt communautaire pour les compétences obligatoires et optionnelles de la Communauté de communes des Luys en Béarn.

GROUPE DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

1^{ER} GROUPE : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- ✘ Participation à des études liées à l'aménagement de l'espace, à l'habitat et aux déplacements

- ✘ Constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires

- ✘ Création, aménagement, réalisation et gestion de Z.A.C. *reconnues d'intérêt communautaire* :
Sont d'intérêt communautaire les ZAC recevant de l'activité économique sur plus de 80 % de leur surface

2^{ème} GROUPE : ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

× Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales. Sont définies d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- Opération Urbaine Collective en cours sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Canton de Garlin
- Entretien et gestion du complexe commercial à MAZEROLLES et entretien et gestion d'un local commercial à MORLANNE
- Aides financières aux projets relevant de la catégorie dite du commerce de proximité et situés en dehors du périmètre des zones d'activités économiques en application du règlement d'intervention communautaire

GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

2^{ème} GROUPE : POLITIQUE DU LOGEMENT D'INTERET COMMUNAUTAIRE - Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

- × Etablissement et coordination du Programme Local de l'Habitat :
 - Coordination de la programmation des opérations de logement social pour une répartition équilibrée sur le territoire de la Communauté de communes
 - Participation au financement des opérations de logements sociaux
- × Construction, entretien et fonctionnement de la Résidence Jeunes à Arzacq-Arraziguet
- × Soutien aux associations intervenant dans le domaine du logement

3^{ème} GROUPE : CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

EQUIPEMENTS SPORTIFS (reconnus d'intérêt communautaire)

INSTALLATIONS	NOMBRE	COMMUNES D'IMPLANTATION
Piste athlétisme	1	SERRES-CASTET
Terrain multisports	25	ARZACQ-ARRAZIGUET, ASTIS, AUBIN, AURIAC, BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE, BOUILLON, CARRERE, CAUBIOS-LOOS, DIUSSE, DOUMY, FICHOUS-RIUMAYOU, GARLIN, GEUS-D'ARZACQ, LALONQUETTE, MALAUSSANNE, MAZEROLLES, MERACQ, MONTARDON, MORLANNE, NAVAILLES-ANGOS, POMPS, SAUVAGNON, SERRES-CASTET, SEVIGNACQ ET THEZE
Espace Nautique Alain Sangosse	1	SERRES-CASTET
Espace Nautique	1	ARZACQ-ARRAZIGUET
Espace Nautique	1	GARLIN

EQUIPEMENTS CULTURELS (reconnus d'intérêt communautaire)

- * Construction, aménagement, entretien et gestion de la Maison de la Musique à MONTARDON
- * Construction, aménagement, entretien et gestion du Musée Gallo-Romain à CLARACQ
- * Construction, aménagement, entretien et gestion de la Villa Gallo-romaine à LALONQUETTE
- * Construction, aménagement, entretien et gestion des Arènes du Soubestre à ARZACQ-ARRAZIGUET
- * Entretien et fonctionnement du Château de MORLANNE
- * Construction, aménagement, entretien et gestion de la Maison Belluix à MORLANNE

4^{ème} GROUPE : ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PETITE ENFANCE

- * Autorité organisatrice du Service Public à la Petite Enfance (SPPE) :
 - Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de service aux familles, ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire
 - Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans et les futurs parents
 - Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil disponibles sur le territoire
 - Soutenir la qualité de ces modes d'accueil
- * Construction, entretien et gestion des équipements suivants :
 - Maison de la petite enfance à Doumy
 - Maison de la petite enfance à Garlin
 - Maison de la petite enfance à Mazerolles
 - Maison de la petite enfance à Morlanne
 - Maison de la petite enfance à Serres-Castet
 - Maison de la petite enfance à Sévignacq
 - Maison de la petite enfance à Thèze
 - Relais Petite Enfance à Arzacq-Arraziguet
- * Gestion des services d'accueil de la petite enfance :
 - Structure multi accueil à Doumy
 - Structure multi accueil à Garlin
 - Structure multi accueil à Mazerolles
 - Structure multi accueil à Morlanne
 - Structure multi accueil à Serres-Castet
 - Structure multi accueil à Sévignacq
 - Structure multi accueil à Thèze
 - Relais Petite Enfance des Luys en Béarn
 - Ludothèque des Luys en Béarn

JEUNESSE

* Organisation et accompagnement d'actions menées dans le cadre des politiques Jeunesse définies comme suit :

- Coordination, organisation et financement des actions d'animation à destination des jeunes de 11/17 ans, menées dans le temps extrascolaire, par les Espaces Jeunes du territoire agréés Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Espace Jeunes à Arzacq-Arraziguet géré en direct par le Pôle Jeunesse de la Communauté de communes des Luys en Béarn, Espace Jeunes à Garlin géré par le SIVOS de la Région de Garlin et Espace Jeunes du Centre Social Alexis Peyret à Serres-Castet géré par l'association Vie et Culture
- Soutien financier aux actions de prévention menées par les Espaces Jeunes du territoire
- Organisation et soutien financier à la mise en œuvre d'ateliers jeunes

DEMANDEURS D'EMPLOI ET PERSONNES DEFAVORISEES

* Soutien aux actions collectives d'accompagnement social des demandeurs d'emploi et personnes défavorisées

SENIORS

* Centre Intercommunal d'Action Sociale ayant comme unique vocation la gestion de l'EHPAD à SAUVAGNON

* Participation au financement d'équipements et travaux d'aménagement nécessaires aux missions de l'EHPAD à SAUVAGNON

* Construction, aménagement et entretien de l'Etablissement d'Accueil de Jour pour Personnes Agées Dépendantes Les Tournesols à SEVIGNACQ et soutien financier à la gestion du service d'accueil de jour à SEVIGNACQ

* Construction aménagement et entretien de logements pour les personnes âgées (MARPA à THEZE)

* Aide au financement de services de maintien à domicile :

- Portage de repas par l'ADMR de THEZE, l'Association l'ARRIBET et le CCAS de GARLIN
- Aide à domicile par l'ADMR d'ARZACQ-ARRAZIGUET, l'ADMR LUY ET GABAS (SERRES CASTET et MONTARDON), l'ADMR de LESCAR (SAUVAGNON), l'ADMR de GARLIN et le CCAS de GARLIN
- Lien social, accompagnement social par l'Association l'ARRIBET à ARZACQ-ARRAZIGUET

* Soutien à des actions d'information (conférences, plaquettes...) à destination des personnes du 3^{ème} et 4^{ème} âge

SANTE

* Construction, entretien et gestion des équipements suivants :

- Maison de la Santé à GARLIN
- Maison médicale à ARZACQ ARRIZIGUET
- Centre médical à MAZEROLLES
- Maison de Santé Pluridisciplinaire à THEZE
- Aide à l'installation et au maintien des professionnels de santé sur des zones identifiées comme fragiles (ARS)